

**135a. Etat montrant:—**

1. A quels architectes, au cours de chaque année, a-t-on confié la préparation des plans de maisons sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

2. Sur quelle base s'est fait le choix de ces architectes?

3. Quels honoraires ont été versés à chacun au cours de chaque année?

4. Sur quelle base a-t-on calculé ces honoraires?

5. Qui est le propriétaire de ces plans depuis qu'on les a présentés?

**135b. Etat montrant:—**

1. Combien d'anciens combattants ont été, jusqu'à date, établis sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, dans le district électoral fédéral de Swift Current a) sur de petits biens-fonds, b) sur une exploitation agricole permanente?

2. Dans quel district commerçant chaque ancien combattant a-t-il été établi?

**135c. Etat montrant:—**

1. Le directeur de l'administration des terres destinées aux anciens combattants a-t-il demandé des soumissions pour la construction de maison à Boucherville?

2. Qui était directeur des terres destinées aux anciens combattants à cette date?

3. Qui en est le directeur aujourd'hui, et quels sont ses titres de compétence et quel traitement touche-t-il?

4. S'il y a eu demande de soumissions, quand l'a-t-on fait, et pour combien de maisons et à quelles conditions?

5. Quelles soumissions a-t-on reçues et quels étaient les soumissionnaires?

6. Quelles soumissions a-t-on rejetées?

7. A-t-on conclu un contrat et, dans l'affirmative, avec quel entrepreneur, et pour l'érection de combien de maisons, et à quelles conditions de prix et de paiement?

8. Si c'est une corporation qui a obtenu le contrat, quels en étaient les administrateurs et officiers à cette époque? S'il s'agissait d'une association à cette date, quels sont les noms des associés?

9. A-t-on fait une demande de soumissions pour la construction du nombre de maisons, et aux conditions spécifiées, dont il est fait mention dans la réponse à la question sept?

10. Quels paiements a-t-on effectués en vertu de ce contrat et à quelles dates?

11. Quel rapport périodique a-t-on établi et soumis au gouvernement lors de chacun de ces paiements, et quels inspecteurs du gouvernement ont établi ou fourni chacun de ces rapports? Tous ces inspecteurs sont-ils encore au service du gouvernement?

12. Quelles autres réclamations ou demandes de paiement ont été présentées par l'entrepreneur, et pour quelles sommes et à quelles dates et sur quelle base?

13. Que compte faire le gouvernement au sujet de ces réclamations?

14. Escompte-t-on d'autres réclamations et, dans l'affirmative, à quel égard et pour quel montant?

15. Quelle enquête a été faite à l'égard de ce contrat et de ses conditions, et par qui et à quel coût pour le gouvernement?

16. Quelle autre enquête escompte-t-on tenir, et par qui sera-t-elle faite, et quand compte-t-on qu'elle sera terminée et à quel coût estimatif?